Prévention routière : adoptons les bons réflexes !

Dans le cadre de ses actions de **prévention routière**, la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin vous propose deux rendez-vous gratuits sur le **parking du Pâtis**. L'objectif : sensibiliser chacun aux bons comportements et rappeler quelques règles essentielles pour se déplacer en toute sécurité, quel que soit son mode de transport.

♦ **Jeudi 15 octobre, de 17h à 19h – Vélo et mobilités douces**

À vélo, à trottinette ou avec tout autre mode de déplacement doux, **être bien équipé et bien visible est essentiel pour sa sécurité**.

Cette action sera l'occasion de sensibiliser petits et grands aux bonnes pratiques : équipements indispensables, visibilité, comportement sur la route et partage de l'espace entre les différents usagers.

♦ **Mercredi 4 novembre, de 15h à 19h – Voiture : lumière et vision**

Avec l'arrivée de l'automne et des journées qui raccourcissent, une bonne visibilité devient plus que jamais indispensable sur la route.

Cette seconde action sera consacrée à la **vision et à l'éclairage des véhicules** : deux éléments essentiels pour bien voir, mais aussi pour être vu des autres usagers.

L'occasion de vérifier les bons réflexes à adopter avant l'hiver et de rappeler l'importance d'une vigilance accrue lorsque les conditions de luminosité se dégradent.

Deux rendez-vous ouverts à tous pour faire le point sur sa sécurité et adopter les bons réflexes sur la route sur le Parking du Pâtis.

Samedi 3 octobre 2026, dans le prolongement des *journées européennes du patrimoine*, la Société d'histoire locale de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin vous propose une **visite du clocher de l'église.** Gratuit - De 14 h à 17h.





Ne pas jeter sur la voie publique

LE P'TIT HILAIROIS

Octobre 2026 N° 134

Un repas d'exception au restaurant scolaire le 8 octobre !

Le jeudi 8 octobre, notre restaurant scolaire participera à un événement national qui met à l'honneur la restauration collective et le plaisir de bien manger.

Organisée partout en France dans les restaurants collectifs – établissements scolaires, entreprises, hôpitaux, maisons de retraite… –, cette journée est l'occasion de **se retrouver autour du repas et de valeurs communes : convivialité, partage, curiosité et plaisir**.

Elle permet également de sensibiliser petits et grands à des enjeux qui nous concernent tous : **les circuits courts, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'éducation au goût, la santé et le bien-être**. Un menu imaginé par deux chefs du Loiret Pour l'occasion, le menu proposé dans le Loiret a été élaboré par un duo de chefs : **Loïs Bee**, du restaurant *La Table de Christophe Hay*, et **Jean-Charles Drouet**, de la Cuisine Centrale du Pôle Santé Oréliance.

Au menu de cette journée gourmande :

♦ **Entrée** : Salade de pommes de terre rattes et vitelottes, sauce au fromage blanc et à la moutarde d'Orléans

♦ **Plat** : Suprême de volaille, purée de panais, éclats de châtaignes, shiitakés et pleurotes

♦ **Dessert :** Paris-Brest aux noisettes de Sologne

Et si vous déjeuniez avec les enfants ?

Parce que le repas est aussi un moment de rencontre et de partage, **9 aînés de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin** sont invités à déjeuner gratuitement aux côtés des enfants du restaurant scolaire, à partir de **12h30**. Les places seront attribuées aux **9 premiers inscrits âgés de plus de 55 ans**, à l'occasion de la **75e édition de la Semaine Bleue**, du 5 au 11 octobre, placée sous le thème : **« Relions tous les âges dans des territoires engagés ! Vous souhaitez participer ?** Prenez contact avec **Stéphanie Richaume** au 02.38.76.30.24 pour réserver votre place.

Une belle occasion de découvrir le restaurant scolaire autrement et de partager, le temps d'un déjeuner, un moment gourmand et convivial avec les jeunes Hilairois !



Fissures sur votre habitation : signalez-les à la mairie

Vous avez récemment constaté l'apparition ou l'aggravation de fissures sur votre maison ? Faites-vous connaître auprès de la mairie.

Les périodes de sécheresse et de réhydratation des sols peuvent entraîner des mouvements de terrain susceptibles d'occasionner des dommages sur les bâtiments, notamment l'apparition de fissures sur les façades, murs ou structures des habitations.

Afin de **recenser les éventuels dommages constatés sur la commune** et d'étudier la possibilité d'engager une démarche de **reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**, la municipalité invite les habitants concernés à se signaler auprès de la mairie.

Vous avez constaté des fissures ?

Nous vous invitons à transmettre à la mairie, **avant le 31 décembre 2026** :

- vos nom, prénom et coordonnées ;
- l'adresse du bien concerné ;
- une courte description des désordres constatés et, si possible, leur date d'apparition ou d'aggravation ;
- quelques photographies permettant d'illustrer les dommages.

Plus nous disposerons d'informations sur les dommages constatés sur le territoire communal, plus nous pourrons établir un recensement précis de la situation.

À savoir : Le signalement auprès de la mairie **ne vaut pas déclaration de sinistre auprès de votre assurance** et ne garantit pas la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Les habitants concernés sont donc également invités à **prendre contact avec leur assureur** afin de connaître les démarches à effectuer concernant leur situation.

Vous êtes concerné ? N'attendez pas pour vous faire connaître auprès de la mairie !

Transports TAO : donnez-nous votre avis !

La commune de **Saint-Hilaire-Saint-Mesmin** souhaite mieux connaître vos habitudes et vos besoins concernant les transports en commun du réseau **TAO**.

Fréquence des passages, horaires, correspondances, destinations desservies, Résa'TAO… **Êtes-vous satisfait de l'offre actuelle ? Quelles améliorations souhaiteriez-vous ?**

Que vous utilisiez les transports TAO **tous les jours, occasionnellement ou jamais**, votre avis nous intéresse !

Nous vous invitons à nous faire part de vos observations avant le 23 octobre prochain par mail : mairie@mairie-st-hilaire-st-memsin.fr

Semaine de la parentalité : deux rendez-vous pour échanger et s'informer

Dans le cadre de la **Semaine de la parentalité**, la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin vous propose deux temps d'échange autour de sujets qui touchent de nombreuses familles : **les troubles de l'apprentissage** et **l'usage des écrans chez les enfants et les adolescents**.

♦ **Samedi 10 octobre, de 15h à 17h – Pôle Accueil, 78 chemin des Écoliers**

Un **groupe de parole et d'échanges** sera consacré aux **troubles de l'apprentissage, du langage et de l'audition**.

Ce temps permettra aux parents d'échanger, de poser leurs questions et de mieux comprendre les difficultés que peuvent rencontrer leurs enfants. Il sera animé par **une orthophoniste du réseau ESOP Centre**, accompagnées d'**Anthéa Demesse, psychomotricienne**.

♦ **Jeudi 15 octobre, de 20h à 22h – Salle des Fêtes**

Une **conférence-débat sur les risques liés aux écrans chez les enfants et les adolescents** sera proposée aux familles.

Comment accompagner son enfant dans ses usages numériques ? Quels effets une exposition excessive aux écrans peut-elle avoir ? Quels repères et quelles bonnes pratiques adopter au quotidien ?

Ces questions seront abordées avec **Anthéa Demesse**, en partenariat avec **Mme VIDAL, psychologue et thérapeute familiale spécialisée dans les addictions aux écrans chez les adolescents**. La conférence sera suivie d'un temps d'échange avec le public.

Deux rendez-vous ouverts aux parents et à toutes les personnes intéressées par ces questions de parentalité.

Renseignements : Mairie de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
02 38 76 30 24 – mairie@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr



Les marchés d'octobre : un rendez-vous spécial autour du vélo !

En octobre, retrouvez vos commerçants et producteurs habituels à l'occasion des **marchés**. Un moment convivial pour faire ses achats, privilégier les circuits de proximité et échanger au cœur de la commune.

Samedi 3 octobre, le marché accueillera également **l'association Terre Actions**, ainsi qu'un groupe d'élus, pour une animation consacrée à la pratique du vélo et à la sécurité routière.

Atelier « Les 10 erreurs à vélo » De manière ludique et pédagogique, venez tester vos connaissances et identifier les erreurs ou mauvaises habitudes que nous pouvons parfois adopter à vélo : équipements, positionnement sur la chaussée, signalisation, visibilité, comportement… Que vous soyez cycliste régulier ou occasionnel, **venez participer et échanger autour des bons réflexes à adopter pour circuler à vélo en toute sécurité !** Profitez de votre passage au marché pour venir à la rencontre de l'association et des élus !